

PRESENCE DU « CORKY-BARK » DANS LE VIGNOBLE CORSE

C. VALAT et A. BONNET

Association Nationale Technique pour l'Amélioration de la Viticulture
Domaine de l'Espiguette
30240 Le Grau du Roi (France)

INTRODUCTION

Le « Corky-Bark », ou maladie de l'écorce liégeuse, a été décrit pour la première fois en 1954, en Californie, par HEWITT, sur **Palomino** et **Petite Syrah**. Son origine est inconnue. Il a été signalé au Mexique, en Yougoslavie (1962), en Italie du Nord (1963), en Afrique du Sud (1970). Sa présence n'a encore jamais été décelée en France.

Cette maladie est attribuée à un virus par HEWITT (1962) et par BEUKMAN et GOHEEN (1966), sans que le virus ait été mis en évidence. BOVEY (1973) la classe parmi les maladies de type viral mais dont la nature est incertaine.

Elle est transmissible par greffage et l'hybride interspécifique **LN 33** est un bon indicateur de cette maladie.

MATERIEL ET METHODE

En février 1975, du matériel de *Vitis vinifera* en provenance du vignoble corse a été introduit par l'A.N.T.A.V. au Domaine de l'Espiguette. Dans ce matériel figuraient plusieurs clones de la variété **Nielluccio N.**, récoltés dans une collection de cépages établie dans la région de Bas-Taravo, vignoble situé au sud-est d'Ajaccio.

Les plants racinés, obtenus après passage en pépinière, ont été plantés en 1977. Cependant, pour chacun des clones, un plant a été mis en conteneur pour fournir du matériel destiné à l'indexage.

RESULTATS

Vers la fin de juillet et le début d'août, le feuillage du plant portant la référence **Nielluccio N.** ANTAV n° 18, présentait un rougissement qui ne pouvait être attribué à des symptômes de rougeau ou à des symptômes de l'enroulement (leaf roll). Le 6 août 1977, un prélèvement était effectué sur cette plante pour réaliser trois greffes en vert sur **LN 33**, suivant la technique préconisée par CASTILLO et *al.* (1975) pour l'indexage du « Corky-Bark ».

Le 1^{er} septembre, les feuilles de l'index **LN 33** présentaient les symptômes décrits par ces auteurs et attribués au « Corky-Bark » : taches chlorotiques et dissymétries foliaires, renflements caractéristiques des rameaux. Le 13 octobre, on notait sur deux plantes index l'apparition de craquelures longitudinales sur les rameaux. Tous les plants de **LN 33** présentaient un feuillage rougissant et révoluté avec une croissance fortement ralentie par rapport aux témoins. Un seul montrait un défaut d'aoûttement au niveau des nœuds.

Les plantes témoins n'ont jamais montré de symptômes et ont eu un développement normal.

Les trois plants qui présentaient les symptômes du « Corky-Bark » en 1977 ont été remis en serre au début du mois de février 1978. Le 10 mars, toutes les pousses extériorisaient des déformations de feuilles avec un rougissement et un enroulement du limbe, ainsi que des renflements sur les mérithalles.

Le 12 mai, tous les rameaux qui portaient alors 7 à 10 feuilles étaient morts. Par contre, les plants témoins de **LN 33** continuaient à pousser normalement.

CONCLUSION

Cet indexage, entrepris en 1977 avec l'hybride interspécifique **LN 33** nous permet de conclure à la présence du « Corky-Bark » sur le clone **Nielluccio N. ANTAV n° 18** en provenance du vignoble corse.

Manuscrit reçu le 10 mai 1978.

RESUMÉ

Des clones du cépage **Nielluccio**, en provenance du vignoble corse, ont été indexés sur la variété indicatrice **LN 33**. L'un d'entre eux s'est révélé porteur de « Corky-Bark », virose encore inconnue en France.

SUMMARY

Grape variety clones **Nielluccio**, coming from Corsican vineyards, were indexed under the indicatory variety **LN 33**. One of them was found to be a carrier of « Corky-Bark », a virus disease as yet unknown in France.

ZUSAMMENFASSUNG

Klone der **Nielluccio-Rebe** aus den Weinbergen Korsikas sind auf die Indikatorvarietät **LN 33** indexiert worden. Einer dieser Klone erwies sich als Träger von « Corky-Bark », einer in Frankreich noch unbekanntem Virose.

RESUMEN

Los rampollos en la variedad de Vid **Nielluccio**, que proviene del viñedo corso han sido indiciados sobre la variedad indicadora **LN 33** Uno entre ellos resultó portador de « Corky-Bark », virose desconocido todavía en Francia.

RIASSUNTO

Degli insiemi di piante provenienti dalla moltiplicazione vegetativa della vite **Nielluccio** in provenienza dal vigneta corso, sono stati indicati sulla varietà indicatrice **LN 33**. L'uno di essi si é rivelato portatore di « Corky-Bark », virosi ancora sconosciuta in Francia.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEUKMAN E.F. et GOHEEN A.C., 1970. Grape Corky-Bark in **Virus Diseases of small fruits and grapevines**. *University of California*, 207-209.
- BOVEY R., 1973. Maladies à virus et à mycoplasmes de la Vigne. *Cours International de Viticulture*, 76 p.
- CASTILLO J., HEVIN M. et RIVES M., 1975. Transmission d'une virose de la Vigne (maladie de l'écorce liégeuse ou « Corky-Bark ») par la méthode de la greffe en vert. *C.R. Acad. Sci. Paris*, t. 281, série D, 147-150.
- GALET P., 1977. Les maladies et parasites de la Vigne, t. I, 871 p.